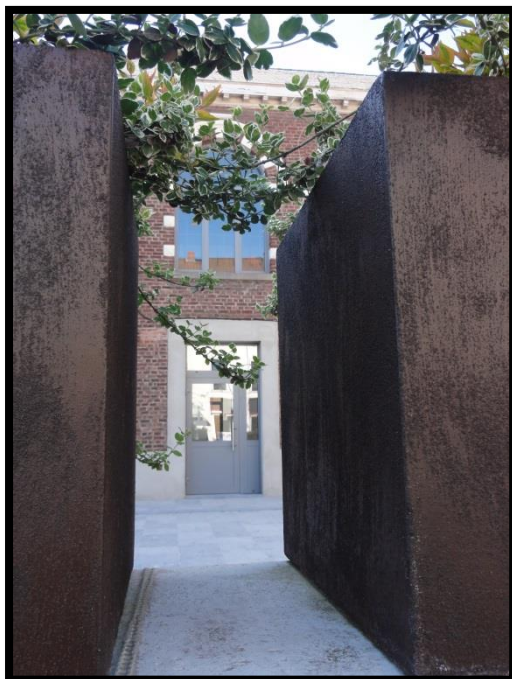




 **LA LOUVIÈRE**
RÉGIE COMMUNALE AUTONOME



R A P P O R T D ' A C T I V I T E S
C O M P T E S A N N U E L S 2 0 1 8

Le mot du Président

Des projets qui avancent, d'autres qui se concrétisent, des demandes de la Ville pour faciliter la mise en œuvre d'un projet, la RCA est le partenaire communal économique de la Ville et les projets le montrent.

2018, fut donc l'année de la finalisation du projet Saint-Julien avec 49 parcelles de terrain à mettre en vente prochainement.

Ce fut aussi l'année de la redynamisation commerciale du centre-ville avec l'installation d'une deuxième maternité commerciale, « La Bolinette », la préparation de Keramis Creative Corner, avec deux locaux commerciaux à mettre à disposition.

2018 c'est également l'achat de deux bâtiments au cœur de la Ville avec comme projet, la création de commerces et de logements contribuant ainsi à la revitalisation du centre-ville.

La RCA participe pleinement aux projets de développement urbains, comme acteur de première ligne, comme facilitateur ou encore comme partenaire.

Ses filiales, le Point d'Eau et Louvexpo, jouent également un rôle très important et stratégique dans l'image de la Ville en dehors de nos murs.

La RCA est devenue, en quinze ans, incontournable. C'est une bonne chose pour la Ville.

Bonne lecture à tous

*Jacques GOBERT,
Président*

T A B L E D E S M A T I E R E S

<u>LA REVITALISATION ECONOMIQUE, PATRIMONIALE ET COMMERCIALE DU</u>	
<u>CENTRE VILLE DE LA LOUVIERE</u>	9
1 PREAMBULE	11
2 DOSSIERS EN COURS	11
3 REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE	21
 <u>LA MISE EN ŒUVRE DE GRANDES INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE LA</u>	
<u>LOUVIERE ET DE SA REGION</u>	29
1 La scrl LE POINT D'EAU	31
2 La scrl LOUVEXPO	41
 <u>FONCTIONNEMENT DE LA RCA</u>	43
1 Siège social de la RCA	44
2 Composition du Conseil d'Administration	44
3 Tenu des séances et délibération du Conseil d'Administration	46
4 Composition du Bureau Exécutif	46
5 Tenu des séances et délibération du Bureau Exécutif	48
6 Composition du Collège des Commissaires	48
7 Autres désignations	48
8 Représentations de la RCA	48
9 Personnel de la RCA	49
10 Assurances	50
11 Comptabilité	50
12 Plan de gestion 2017	50
13 Marchés publics	50
14 Projets	54
 <u>COMPTES ANNUELS 2018</u>	61

PRÉLIMINAIRES

La Régie Communale Autonome, créée par délibérations du Conseil Communal des 23 juin et 18 juillet 2003 conformément aux articles L-1231-4 à L-1231-11 du CDLD (anciennement 263 bis et 263 novies de la Nouvelle loi communale), a pour objet social :

- l'exploitation de parkings, d'entrepôts ou de terrains de campings;
- l'exploitation d'infrastructures affectées à des activités culturelles sportives, touristiques ou de divertissement, à l'enseignement, à des activités sociales, scientifiques ou de soins;
- l'acquisition d'immeubles, la constitution de droits réels immobiliers, la construction, la rénovation, la transformation, la location ou location-financement de biens immobiliers en vue de la vente, de la location, de la location-financement ou d'autres actes juridiques relatifs à ces immeubles;
- l'organisation d'événements à caractère public;
- les livraisons de biens et les prestations de services concernant l'informatique et l'imprimerie;
- la gestion du patrimoine immobilier de la Commune confié à la régie communale autonome dans les limites des articles 117 alinéa 1er et 123, 9°, de la Nouvelle loi communale.
- la régie autonome peut réaliser toutes les opérations nécessaires et utiles à la réalisation de ces objets.



I LA REVITALISATION ECONOMIQUE, PATRIMONIALE ET COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE DE LA LOUVIERE

1. PREAMBULE

Pour rappel, la Régie Communale, en tant qu'opérateur d'acquisition et/ou rénovation de bâtiments dans le périmètre de rénovation urbaine, en 2017, acquis deux bâtiments situés à la rue de la Loi 45-47 et 49 avec comme projet la création de nouveaux logements et commerces et un rez-de-chaussée commercial situé à la rue Sylvain Guyaux 46-48. Les projets liés à ces acquisitions vous sont proposés de manière plus explicite dans ce rapport.

En 2018, La Ville de La Louvière a sollicité la RCA pour l'acquisition d'un bâtiment sis rue Albert 1er n°37 à 7100 La Louvière. Ce bâtiment fait partie d'un projet plus large étudié dans le cadre de la redynamisation du centre-ville.

2. DOSSIERS EN COURS

▣ SYLVAIN GUYAUX 46-48

Bref historique du dossier

En 2009, la Régie Communale Autonome a acquis, en copropriété, le bâtiment sis l'angle de la ruelle Pourbaix et de la rue Sylvain Guyaux.

En 2015, nous avons tenté d'acquérir, sans succès, les rez-de-chaussée commerciaux alors en vente publique.

Début 2017, nous apprenons la faillite de la sprl TAXI NIVELLOIS, propriétaire des rez-de-chaussée commerciaux, permettant par conséquent, une nouvelle négociation d'achat pour ces deux espaces.

En novembre 2017 nous accusons réception d'un rapport d'évaluation de la curatrice en charge du dossier. Ce rapport est proposé au Conseil d'administration de la RCA du mois de novembre et une proposition d'achat des deux rez-de-chaussée est formulée. Cette proposition a été transmise, par la curatrice, au tribunal compétent fin 2017.

En Décembre 2017, nous lançons un marché de services en vue de désigner un auteur de projets pour la transformation et la rénovation des rez-de-chaussée commerciaux des bâtiments sis à la rue Sylvain Guyaux 46 et 48.

Notons que depuis mai 2015, les travaux d'aménagement des logements sont terminés permettant ainsi la mise en location des différents espaces. En septembre 2015, un bail emphytéotique a été signé avec Centr' Habitat pour la gestion des locations. Toutefois, suite à de nombreuses infiltrations au rez-de-chaussée (avec des conséquences sur les espaces « communs ») les logements n'ont, à ce jour, jamais pu être occupés.

En 2018

Février 2018 : attribution du marché de services au bureau d'architecture A-Traits.

Situation existante



Situation projetée – vue 3 D



En août 2018 et suite à l'approbation, par le Tribunal de Commerce, de notre proposition d'acquisition, la Régie Communale Autonome acquiert les rez-de chaussée commerciaux des bâtiments sis rue Sylvain Guyaux 46-48.

Octobre 2018 : Commande des phases 1 et 2 : remise de l'avant-projet et introduction du permis d'urbanisme.

En ce qui concerne le litige entre la RCA et l'entreprise DRUEZ sa (en charge des travaux relatifs la création de logements moyens), le bureau d'avocats EQUAL, notre conseil, a remis ses 1^{ères} conclusions auprès du Tribunal de 1^{ère} Instance. Les plaidoiries sont prévues pour le 09/01/2020.

▣ RUE DE LA LOI 45-47 ET 49

Bref historique du dossier

En date du 15 septembre 2017, le Conseil d'Administration marquait son accord sur l'acquisition de deux bâtiments voisins et sis à la rue de La Loi n°45-47 et 49 à 7100 La Louvière. Le projet consistait en l'acquisition des deux immeubles commerciaux et en la démolition et la reconstruction d'un nouvel immeuble. Avec une superficie totale au sol de près de 200m², il permet dès lors de prévoir un projet de taille moyenne avec un rez-de-chaussée commercial et des logements de qualité aux étages.

Notons que ces deux bâtiments sont situés dans le périmètre de rénovation urbaine et étaient en vente depuis près d'un an (pour le bâtiment n°45-47) voir plus (pour le bâtiment n°49). La RCA, opérateur dans le cadre de la rénovation urbaine a donc décidé d'acquérir les bâtiments. Cette opération s'inscrit dans le plan d'action établi par la société BDO dans le cadre de la redynamisation du centre-ville.

En 2018

Avril 2018 : lancement du marché de services «Transformation et rénovation des bâtiments sis à la rue de la Loi 45-47 et 49 à 7100 La Louvière.

En juin 2018, le Conseil d'Administration marquait son accord sur l'attribution du marché de services au bureau d'architecture A-Traits. Le projet consiste en la construction d'un bâtiment unique comprenant un rez-de-chaussée commercial de taille moyenne (+/- 212 m²) et 4 ou 6 appartements aux étages.

Octobre 2018 : Commande des phases 1 et 2 : remise de l'avant-projet et introduction du permis d'urbanisme.

Situation existante – N° 45-47



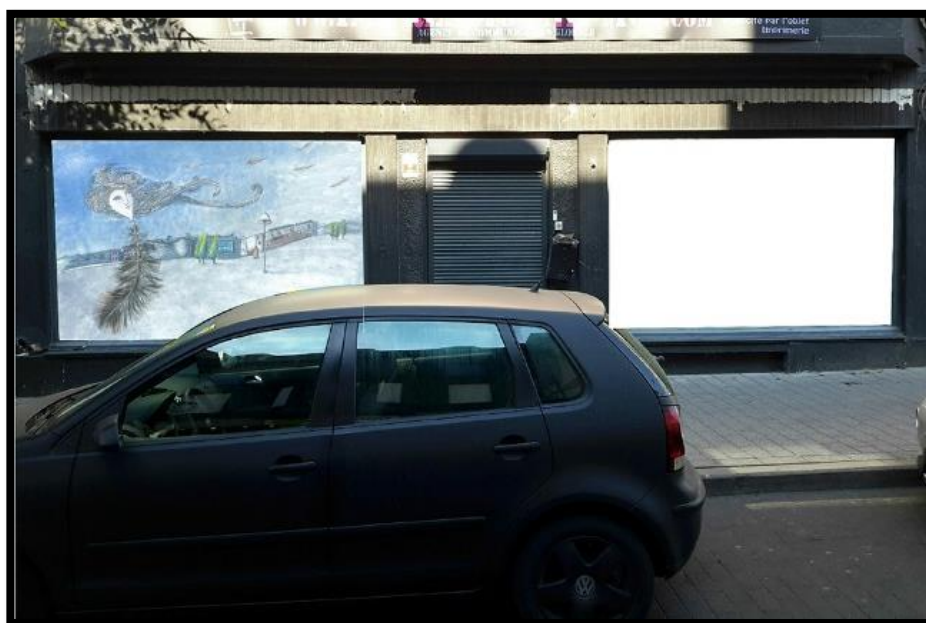
Situation existante – N° 49



Situation projetée - vue 3 D



Toujours en 2018 et dans le cadre du plan d'actions élaboré par BDO, nous proposons au Conseil d'Administration d'habiller les vitrines des commerces vacants par l'intermédiaire de Madame Marjorie VANDERMEIREN, artiste désignée au terme de la consultation de trois prestataires de services.



■ **RUE KERAMIS 26**

Bref historique du dossier

En 2017, dans le cadre du plan d'actions du dossier relatif à la redynamisation du centre-ville, il était prévu de développer un quartier créatif- « Kéramis Créative Corner ». Le projet avait pour but de retrouver, au sein d'un même site, des structures ou activités créatives en centre-ville.

Ce site comprend deux bâtiments :

- La partie arrière est occupée par l'asbl Décrocher la Lune et par le GSARA.
- La partie avant serait rénovée et gérée par la RCA via un bail emphytéotique ;

Dans le bâtiment avant, le projet consistait en l'installation de deux maternités commerciales ainsi que l'asbl « ALE » au rez-de-chaussée. L'étage du bâtiment avant serait, quant à lui, occupé par les bureaux de l'asbl « Gestion Centre-Ville ».

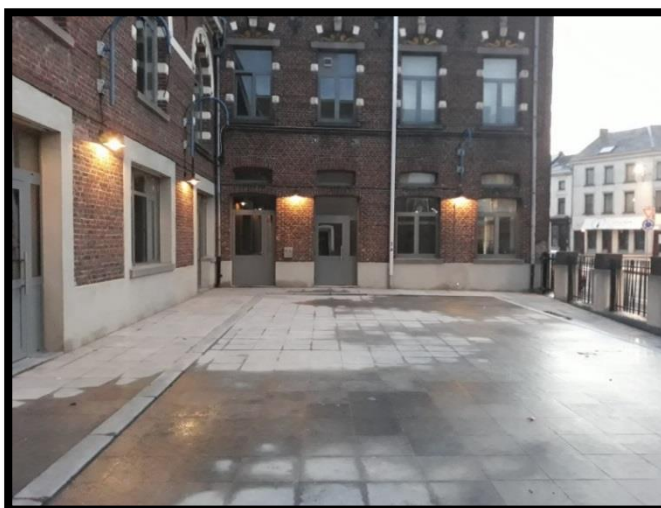
En date du 15 décembre 2017, le Conseil d'Administration marquait son accord sur l'attribution du marché de travaux à la société MIGNONE sa.

En 2018

Le chantier a débuté en février 2018 pour se terminer en novembre de la même année. Au-delà des travaux de rénovation intérieures, des aménagements extérieurs tels que la rénovation de l'esplanade existante (désormais accessible aux PMR) ou l'installation d'un nouveau bardage de façade ont également été réalisés.

En parallèle, un appel à candidature a été lancé en vue de l'occupation des commerces.

Aménagement extérieur



Aménagement intérieur – Commerce1 – surface 120 m²



Aménagement intérieur – Commerce 2 – surface 60 m²



▣ **RUE ALBERT 1^{er} N°37**

En 2018, La Ville de La Louvière a sollicité la RCA pour l'acquisition d'un bâtiment sis rue Albert 1^{er} n°37 à 7100 La Louvière.



Cette acquisition provient d'une demande de la ville dans le cadre d'un projet de création de parkings à la rue du Temple. Cet achat permettrait de créer une liaison piétonne entre la rue Albert 1^{er} et le projet de la rue du Temple.

La mise en vente du bâtiment était fixée à 220.000 €. En date du 17/07/18 nous proposons une enchère d'un montant de 165.000 €. En date du 19/07/18 nous accusons réception de l'accord de la partie venderesse, Mme BACKER,

représentée par l'agence immobilière ACCIP de La Louvière. La signature de l'acte de vente s'est déroulée en date du 06 décembre 2018.

3. REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE

Bref historique du dossier

Pour rappel, en date du 10 décembre 2014, le Conseil communal marquait son accord sur le transfert de 250.000€ à la RCA afin de piloter le dossier relatif à la redynamisation du centre-ville.

Rappel de la demande à l'origine du projet

- Opérationnaliser une stratégie de redynamisation partant du terrain et fondée sur les précédents travaux.
- Partager et co-construire les actions à mener afin d'assurer une redynamisation durable et pérenne.
- Mettre en œuvre un marketing territorial qui s'appuie sur une multifonctionnalité équilibrée du centre-ville.
- Fédérer les forces vives autour d'une « marque » porteuse de la nouvelle identité louviéroise.

L'année 2015 a permis de se concentrer principalement sur :

- la phase 1 : Septembre : Diagnostic :
- la phase 2 : Novembre : Elaboration de la stratégie : Mise en place de trois ateliers thématiques avec les forces vives (commerçants entre autre) pour aborder l'avenir du centre-ville :
 - Atelier 1 : La STRADA : une arrivée qui élargit le centre-ville. Quels aménagements pour réussir la couture entre l'ancien et le nouveau ?
 - Atelier 2 : Comment accéder au centre-ville et y cheminer ?
 - Atelier 3 : Quelles offres pour quels habitants, quels usagers, quels clients?

Juin 2016 a vu la mise la place de quatre groupes thématiques :

- développement ;
- urbanisme et cohésion sociale ;
- promotion et attractivité dans lequel on retrouve le développement de la marque qui deviendra un groupe à part entière ;
- cadre de vie et accessibilité.

Ci-dessous, le plan reprenant les actions à mettre en œuvre :

Action	Financement	Groupes thématiques
Développer un catalogue d'offres temporaires sur la Place Communale et sur la Place Mansart Faire sortir à l'extérieur de leurs murs les acteurs du centre-ville	28.000 €	Attractivité et promotion
Multiplier les initiatives culturelles en centre-ville (indoor, outdoor)	34.600 €	Attractivité et promotion
Faciliter la liaison des atouts culturels périphériques avec le centre-ville	34.000 €	Attractivité et promotion
Développer l'art public	14.000 €	Attractivité et promotion
Financement global pour l'atelier ATTRACTIVITE ET PROMOTION	110.600 €	
Lancer une politique de propreté et de maintenance du centre-ville	225.000 €	Cadre de vie et accessibilité
Mettre à jour le schéma directeur de rénovation urbaine pour qu'il structure et appuie la mutation du centre-ville	Moyen terme	Cadre de vie et accessibilité
Réaliser le réaménagement provisoire des parkings Nicaise et de la Cour Pardonche	175.000 €	Cadre de vie et accessibilité
Lancer une politique interventionniste en matière de gestion foncière et immobilière	Moyen terme	Cadre de vie et accessibilité
Réaménagement du Sud du site Boch en réorganisant le parking, en créant des liens avec le centre-ville et organiser l'occupation de la partie du Nord de la friche Boch via des événements ponctuels ».	335.000 €	Cadre de vie et accessibilité
Développer une signalétique "centre-ville"	160.000 €	Cadre de vie et accessibilité
Etudier un espace partagé sur la partie Ouest de la rue Sylvain Guyaux	20.000 €	Cadre de vie et accessibilité
Réalisation d'espaces de parking shop & go	Court terme	Cadre de vie et accessibilité
Améliorer la lisibilité des TEC et du caractère structurant de la ligne MetroBus	Moyen terme	Cadre de vie et accessibilité
Requalifier les parkings de l'entrée Nord (au bout de la rue Debrouckère)	Moyen terme	Cadre de vie et accessibilité
Entrée de ville/ Signalisation a adapter	235.000 €	Cadre de vie et accessibilité
« Aménagement du plateau de la gare du centre »	Moyen terme	Cadre de vie et accessibilité
Reconvertir les bâtiments disponibles en centre-ville en logements attractifs: - Aide à l'aménagement de l'espace en vue de l'adaptation en logements - Primes à l'embellissement des façades	50.000 €	Cadre de vie et accessibilité
Financement global pour l'atelier CADRE DE VIE ET ACCESSIBILITE	1.200.000 €	
Installer une maternité commerciale, du type "boutiques à l'essai", sur le site du DEF	Moyen terme	Développement
Utiliser Louvexpo comme lieu pour événements annuels permettant de mettre en avant les commerces existants du centre-ville	70.840 €	Développement
Développer de nouvelles activités de service fonctionnant en réseau	353.000 €	Développement
Engager une société extérieure du type "chasseur d'enseigne commerciale"	% lié à la commercialisation	Développement
Développer un fascicule numérique reprenant l'ensemble des aides à l'installation en collaboration avec Avomarc, UCM, Développement économique	15.000 €	Développement
Financement global pour l'atelier DEVELOPPEMENT	438.840 €	
Requalifier la galerie du Drapeau blanc: local citoyen	8.000 €	Dynamisme et cohésion sociale
Renforcement de l'équipe éducative dans le centre-ville : Assurer une présence plus active et plus proche des jeunes et des citoyens sur le Centre-Ville	Moyens humains	Dynamisme et cohésion sociale
Développer un cadastre de l'offre associative	5.000 €	Dynamisme et cohésion sociale
Financement global pour l'atelier DYNAMISME ET COHESION SOCIALE	13.000 €	
Financement total pour le projet REDYNAMISATION CENTRE VILLE POUR L'ANNEE 2017	1.762.440 €	

En 2017

12/01/2017 : présentation de la marque.

Juin 2017 : Rencontre avec les différents membres des ateliers pour faire le point sur les actions.

Septembre 2017 : Rencontre avec les commerçants pour présentation de l'état d'avancement des actions.

Quelques projets du plan d'actions réalisés en 2017 :

Réaménagement du parking Nicaise

- Aménagement provisoire et sécurisation du parking ;
- Projet initié en 2017 ;

Shop & Go

- La création d'une cinquantaine de places « SHOP'N GO » ;
- Réalisation – Avril 2017.

Amélioration de l'image propreté en centre-ville

- Engagement d'une vingtaine de personnes depuis 2016 ;
- Assurer un entretien spécifique et systématique des espaces et mobiliers publics, du patrimoine immobilier de la ville situés en centre-ville ;
- En action depuis le 01/11/2016 et se poursuit encore à l'heure actuelle.

Multiplication des initiatives culturelles en centre-ville

- Cinéma en Ville ;
- Place de l'Image ;
- Artistes au Centre.

En 2018

Dans le courant de l'année 2018, le Collège nous a confié la gestion d'un budget en vue de la réalisation d'actions en collaboration avec les différentes partenaires.

En août 2018, le Conseil d'Administration de la RCA marquait son accord sur les conventions entre :

- La Régie Communale autonome et l'asbl Central ;

L'action de l'ASBL dans ce cadre a pour objet :

- Le développement d'un catalogue d'offres temporaires sur la Place communale et sur la Place Mansart
- Multiplier les initiatives culturelles en centre-ville (indoor – outdoor) à savoir : Ciné plein air.

Le montant total du subside octroyé en numéraire est de 13.000 €

- La Régie Communale autonome et l'asbl Décrocher la lune ;

L'action de l'ASBL dans ce cadre a pour objet :

- Aménagement des locaux de l'asbl Décrocher la Lune situés à l'arrière du bâtiment (sous-sol et rez-de-chaussée) sis Rue Kéramis n°26 à 7100 La Louvière.

Le montant total du subside octroyé en numéraire est de 25.000 €.

- La Régie Communale autonome et l'asbl La Louvière Centre-Ville Centre de Vie.

L'action de l'ASBL dans ce cadre a pour objet :

- Le développement d'un catalogue d'offres temporaires sur la Place communale et sur la Place Mansart
- Le développement de l'art public à savoir : organisation d'expositions temporaires aux vitrines des cellules vides du centre-ville.

Le montant total du subside octroyé en numéraire est de 16.000 €.

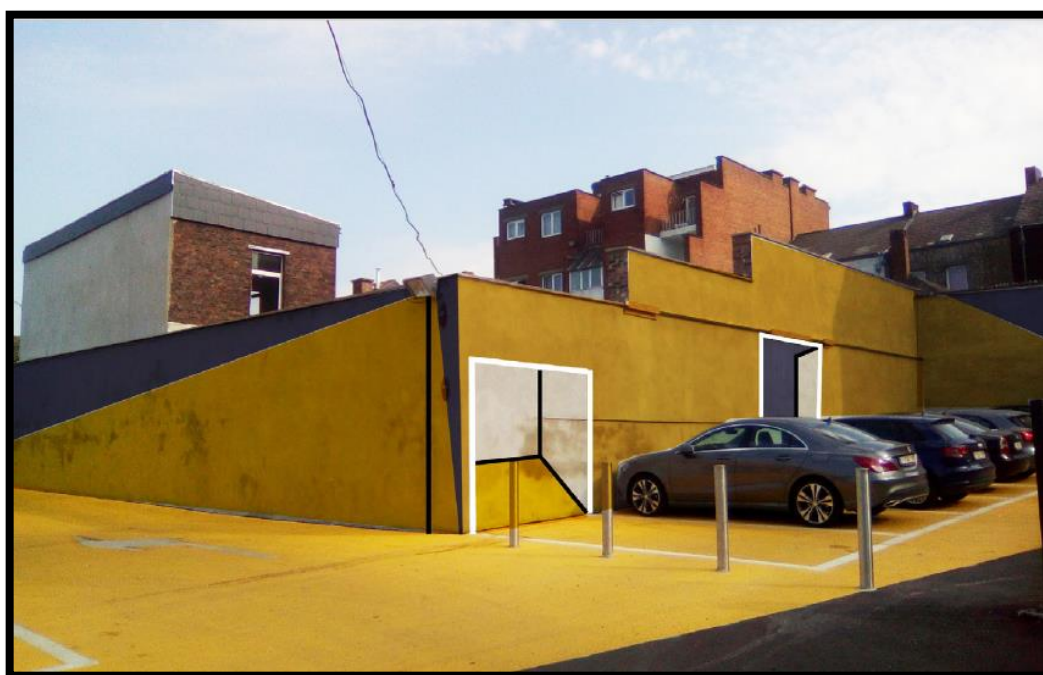
Les conventions ont pour objet de fixer les modalités d'octroi d'un subside par la RCA aux partenaires dans le cadre du projet général de la redynamisation du Centre-Ville de La Louvière conformément aux articles L3331-1 à 8 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Actions mises en œuvre en 2018

- Multiplier les initiatives culturelles en centre-ville



- Réaliser le réaménagement provisoire des parkings Nicaise et de la Cour Pardonche



- Réaménagement du sud du site Boch en réorganisant le parking, en créant des liens avec le centre-ville.



- Développer une signalétique « centre-ville »



En septembre 2018, le Bureau Exécutif de la RCA marquait son accord sur la désignation de la société HELYX en qualité d'adjudicataire du marché de fournitures « promotion des actions de la RCA ». L'objet de cette consultation était l'installation de panneaux d'informations destinés à promouvoir les futurs projets entrant dans le cadre de la redynamisation du centre-ville. Cette campagne de promotion s'est déroulée en partenariat avec la société DYNCOMM, adjudicataire du marché de services « communication ».







II LA MISE EN ŒUVRE DE GRANDES INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE LA LOUVIERE ET DE SA REGION

1. LA SCRL LE POINT D'EAU



Depuis juin 2014 et la filialisation du Point d'Eau, la SCRL est tenue de présenter son propre rapport d'activités annuel, appelé rapport de gestion.

Siège social de la SCRL Le Point D'Eau

Rue Sylvain Guyaux 121 à 7100 La Louvière.

Investissements

Conformément au contrat de concession liant la SCRL Le Point d'Eau et la Régie Communale Autonome, la question des investissements doit être envisagée et avalisée par la RCA et son Conseil d'Administration. En 2018, les investissements consentis par la RCA étaient les suivants :

□ Equipement d'une aire de jeux extérieure **(Spray Park)**

Bref historique du projet

Pour rappel, la construction d'une aire de jeux s'inscrit dans la volonté de diversifier l'offre de services à destination des familles avec enfant jusque l'âge de 9 ans. La création d'une aire de jeux avait été proposée en 2014 dans le cadre du développement des activités du site.

Mars 2016 : octroi du permis d'urbanisme relative à l'installation d'une aire de jeux extérieure

Septembre 2017 : proposition au Conseil d'Administration du cahier spécial des charges relatif au marché de travaux – Publication de l'avis de marché (publicité belge) ;

Novembre 2017 : non attribution du marché (pas d'offre régulière) et relance via la procédure négociée sans publication préalable ;

Décembre 2017 : attribution du marché à l'association momentanée NONET et AQUA PRO urba.

En 2018

Février 2018 : début du chantier pour une durée de 60 jours ouvrables.

Juin 2018 : Inauguration du Spray Park.





Notons que la fréquentation de l'espace Marm'Eau (dont le Spray Park fait partie) est passée de 10.000 visiteurs, en 2017, à 15.000 visiteurs en 2018. Nous constatons donc une évolution de 50 % sur les deux années.

▣ **Remplacement du sas d'entrée du centre aquatique**

Bref historique du projet

22 février 2017 : date de fin des travaux.

31 mars 2017 : réception provisoire des travaux.

En 2018

25 mai 2018 : réception définitive des travaux.



■ Remplacement étanchéité toiture Point d'Eau

Bref historique du dossier :

20 octobre 2017 : approbation du cahier spécial des charges relatif au remplacement de l'étanchéité de la toiture du Point d'Eau. Ce dossier entrait dans le cadre de l'expertise judiciaire alors en cours.

Origine du problème : Dans le cadre du soulèvement de l'étanchéité suite à la tempête du mois d'août 2015, la RCA avait demandé l'extension de l'expertise à cette problématique afin de déterminer à qui incomberait cette réparation.



La prise en charge par la garantie décennale ne faisant l'objet d'aucune contestation, nous pouvions donc lancer le marché de travaux permettant la réparation des rives de toiture.

17 novembre 2017 : le Conseil d'Administration de la RCA marquait son accord sur l'attribution du marché « renouvellement étanchéité des rives de toiture du centre aquatique Le Point d'Eau » à la société Asphaltage et Etanchéité.

En 2018

12 février 2018 : début du chantier.

25 mai 2018 : réception provisoire des travaux.



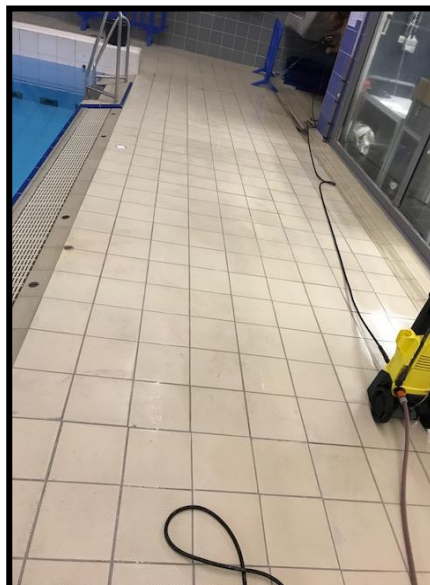
▣ Travaux réparation sol en carrelages

En juin 2018, l'entreprise FALLETTA, adjudicatrice du marché « petits travaux » de la RCA, débutait les travaux de réparation des carrelages soulevés.



En octobre 2018, suite à la faillite de l'entreprise FALLETTA, nous sommes contraints de mettre en stand-by la suite des travaux de réparation du carrelage.

Fin décembre 2018, le Conseil d'Administration désignait l'entreprise MIGNONE sa en qualité d'adjudicataire du marché « petits travaux » pour la RCA. Les travaux d'achèvement sont planifiés pour début d'année 2019.



Gestion de dossiers

Au-delà de la mise en oeuvre des investissements liés à l'aménagement du site, la Régie Communale Autonome gère également plusieurs dossiers relatifs au fonctionnement du centre aquatique tels que :

□ Maintenance Point d'Eau - Expertise judiciaire

Bref historique

Suite au litige entre la RCA et la société SINTRA PLUS, une expertise judiciaire a été mise en place en 2014.

En 2017, l'expert QUEWET, en charge du dossier, nous a transmis une proposition de transaction permettant ainsi d'éviter un procès long et coûteux. La RCA a, son temps, marqué son accord sur le principe de transaction tout en exigeant que les frais d'étude et d'expertise soient pris en charge par l'ensemble des parties mises à la cause. Il avait été également proposé que les préjudices qui pourraient être pris en charge

par la garantie décennale des entrepreneurs soient retirés de l'expertise et traités séparément.

En 2018

En 2018, après de nombreuses rencontres et discussions entre les parties, l'expert nous transmet une nouvelle proposition de transaction, intégrant les remarques de la RCA en ce qui concerne les frais engendrés ainsi que les montants supportés par la garantie décennale des entrepreneurs.

Fin 2018, nous sommes toujours dans l'attente de l'accord de l'ensemble des parties.

En ce qui concerne les réparations prises en charge par la garantie décennale, il s'agit des travaux suivants :

- × Remplacement de l'étanchéité de la toiture du Point d'Eau ;
- × Travaux de réparation du revêtement de sol en carrelage du site ;
- × Infiltrations au niveau des toboggans.

▣ Concession HORECA

Bref historique

En avril 2008, le Conseil d'Administration de la RCA marquait son accord sur la désignation de la sprl XCELLENT en tant qu'exploitant de la concession HORECA du Point d'Eau pour une durée de dix ans.

En 2015, le Conseil d'Administration de la RCA marquait son accord sur la résiliation de la concession horeca avec la sprl XCELLENT sur base d'un manquement du concessionnaire à ses obligations contractuelles. Cette procédure de résiliation prévoyait un délais de préavis de 45 jours.

En 2015 toujours, nous accusions réception d'un courrier de la sprl XCELLENT nous informant de leur souhait de requalifier la concession de services en bail commercial.

En 2016 nous accusons réception d'un nouveau courrier de la sprl XCELLENT nous informant de leur refus de quitter les lieux dans les délais impartis. Sur base de l'avis de notre conseil, le Conseil d'Administration décide de ne pas introduire une procédure en justice qui, dans tous les cas, n'aboutirait pas avant la fin des délais initialement prévus par la concession (fin du partenariat prévu pour mai 2018).

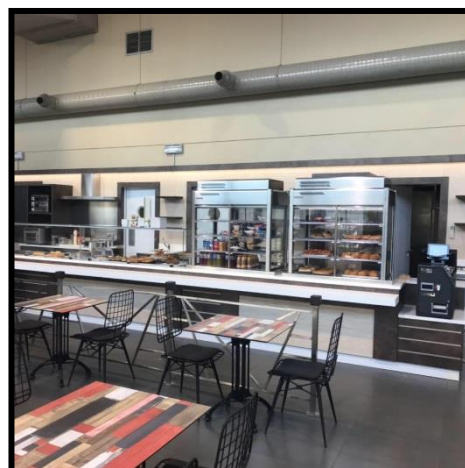
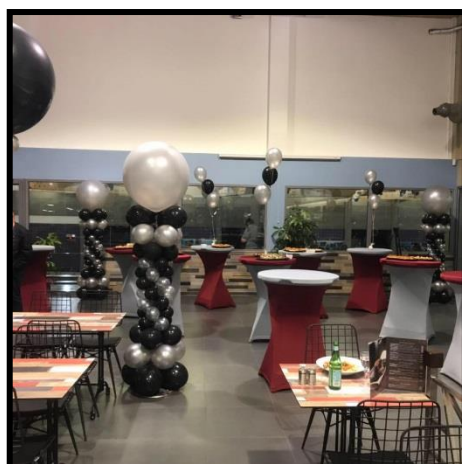
En 2018

En mai 2018, la sprl XCELLENT est déboutée en ce qui concerne la requalification de la concession de services en bail commercial. Toujours en mai 2018, nous accusons réception d'une proposition de négociation de la part de la partie adverse. Cette proposition sera proposée au Conseil d'Administration et acceptée en date du 25/05/18. La transaction de sortie avec XCELLENT sera finalement entérinée en septembre 2018 et la concession à pris fin au 30/09/18.

Suite à la décision du Conseil d'Administration, un nouvel appel à partenariat est lancé en vue de désigner un nouveau concessionnaire.

Au terme de la procédure, le Conseil d'Administration, en sa séance du 21/09/18, désigne la société SOCOREST en qualité de nouvel exploitant de la concession HORECA du Point d'Eau.

En octobre 2018, le nouveau concessionnaire prend possession des lieux. Une nouvelle concession de services est signée entre la RCA et la sprl SOCOREST pour une durée de cinq ans renouvelable pour cinq années supplémentaires.



Représentations

Tels que précisés dans les statuts de la scl Le Point d'Eau, la RCA doit être représentée au sein des Conseils d'Administration et autres Assemblées Générales de la filiale.

Au 31/12/18, les représentants de la RCA au sein des instances de la scl étaient les suivants :

Assemblée Générale :

- Antonio GAVA
- Laurent WIMLOT ;
- Michel BURY ;
- Michaël VAN HOOLAND ;
- Alain POURBAIX.

Conseil d'Administration :

- Antonio GAVA ;
- Michel BURY ;
- Laurent WIMLOT.

Conformément au contrat de concession et d'exploitation de la scl, la RCA participe également aux :

- Conseils d'Administration
- Comités de Pilotage de la scl.

2. LA SCRL LOUVEXPO



Depuis décembre 2016 et la filialisation du Louvexpo, la SCRL est tenue de présenter son propre rapport d'activités annuel.

Siège social de la SCRL Louvexpo

Rue Arthur Delaby 7 à 7100 La Louvière.

Investissements

Aucun investissement n'a été effectué par la RCA en 2018.

Représentations

Tels que précisés dans les statuts de la scrl Louvexpo, la RCA doit être représentée au sein des Conseils d'Administration et autres Assemblées Générales de la filiale.

Au 31/12/18, les représentants de la RCA étaient les suivants :

Assemblée Générale :

- Danièle STAQUET ;
- Jean GODIN ;
- Alain POURBAIX ;
- Sergio SPOTO.

Conseil d'Administration :

- Danièle STAQUET ;
- Jean GODIN ;
- Sergio SPOTO.

Conformément au contrat de concession et d'exploitation de la scrl, la RCA participe également :

- Aux Conseils d'Administration de la SCRL ;
- Aux Comités de Pilotage de la scrl.

Participation de la RCA au sein des dossiers suivants :

- Extension du Louvexpo ;
- Parking Louvexpo ;
- Événement « Salon Italien » ;



III FONCTIONNEMENT DE LA RCA

1 **Siège social de la RCA**

Le siège social de la RCA est établi à l'Hôtel de Ville de La Louvière, place Communale n°1 à 7100 LA Louvière.

Par ailleurs l'exploitation se fait Place de la Concorde n°15.

2 **Composition du Conseil d'Administration**

Liste des Administrateurs de la RCA du 01/01/18 au 31/05/18 :

Le Président, GOBERT, Jacques

Les Administrateurs :

- GODIN Jean
- WIMLOT Laurent
- LICATA Cosimo
- CERNERO, Amedeo
- POURBAIX, Alain
- GAVA, Antonio
- STAQUET, Danièle
- BURY, Michel
- DESTREBECQ Olivier
- HERMANT Antoine
- VAN HOLLAND, Michaël
- LEFRANCQ, Jacques
- SPOTO, Sergio
- ROOSENS, Danny
- De DORLODOT, Damien
- GHILMOT Séverine

Le Secrétaire : ANKAERT, Rudy ;

Le Trésorier : MEZHOUD, Mehdi ;

La Directrice : BAIO, Stefana.

- 1) En juin 2018 et suite à l'installation du décret de nouvelle gouvernance du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation en vue de renforcer la gouvernance

et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales, la liste des Administrateurs publics et privés a été revue. Par conséquent, les mandats de certains Administrateurs (Madame GHILMOT et Messieurs LICATA et DESTREBECQ) ont été interrompus.

D'autres Administrateurs (Messieurs LEFRANCQ et HERMANT) se sont vus nommer « observateurs ».

- 2) Suite aux résultats des élections communales d'octobre dernier, il y avait lieu de procéder au remplacement de Monsieur Jean GODIN Administrateur et représentant de la Ville au sein de la RCA.

En sa séance du 19/11/2018, le Conseil Communal désignait Monsieur Michele DI MATTIA en qualité d'Administrateur au sein de la RCA en lieu et place de Monsieur Jean GODIN.

En sa séance du 23/11/2018, le Conseil d'Administration de la RCA marquait son accord sur le remplacement de Monsieur Jean GODIN par Monsieur Michel DI MATTIA en qualité d'Administrateur de la RCA.

- 3) Comme prévu dans le nouveau décret et suite au départ de Monsieur GODIN, il y avait lieu de procéder à la désignation d'un nouveau Vice-Président de la RCA. En sa séance du 21/12/18, le Conseil d'Administration marquait son accord sur la désignation de Monsieur WIMLOT en qualité de Vice-Président de la RCA.

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des Administrateurs et membres du Conseil d'Administration de la Régie Communale Autonome au 31/12/18 :

~~Le Président,~~ GOBERT, Jacques ;

~~Le Vice-Président,~~ WIMLOT Laurent ;

~~Les Administrateurs :~~

- DI MATTIA, Michele ;
- CERNERO, Amedeo ;
- POURBAIX, Alain ;
- GAVA, Antonio ;
- STAQUET, Danièle ;

- BURY, Michel ;
- VAN HOLLAND, Michaël ;
- SPOTO, Sergio ;
- ROOSENS, Danny ;
- De DORLODOT, Damien.

Les Observateurs :

- LEFRANCQ, Jacques ;
- HERMANT, Antoine.

Le Secrétaire : ANKAERT, Rudy ;

Le Trésorier : MEZHOUD, Mehdi ;

La Directrice : BAIO, Stefana.

3 Tenue des séances et délibérations du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni à raison de 12 séances en 2018 les 26 janvier, 23 février, 30 mars, 20 avril, 25 mai, 15 juin, 29 juin, 31 août, 21 septembre, 09 novembre, 23 novembre et 21 décembre.

4 Composition du Bureau Exécutif

Liste des Administrateurs de la RCA du 01/01/18 au 31/05/18 :

L'Administrateur Délégué : GOBERT, Jacques

Les Administrateurs :

- GODIN Jean ;
- SPOTO, Sergio ;
- DESTREBECQ Olivier.

Le Secrétaire : ANKAERT, Rudy ;

Le Trésorier : MEZHOUD, Mehdi ;

La Directrice : BAIO, Stefana.

- 1) Suite à l'installation du décret de nouvelle gouvernance du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales, la dénomination « Comité de Direction » s'est vu remplacer par « Bureau Exécutif ». Autre conséquence de l'application de ce décret, l'interruption du mandat de Monsieur DESTREBECQ, Administrateur au sein du Bureau Exécutif. Le nombre d'administrateurs a également été revu passant de quatre membres à trois membres. Enfin, l'appellation « Administration Délégué » s'est vu remplacer par « Président ».
- 2) Suite au départ de Monsieur GODIN, il y avait lieu de procéder à son remplacement au sein du Bureau Exécutif. En sa séance du 21/12/18, le Conseil d'Administration marquait son accord sur le remplacement de Monsieur GODIN par Monsieur WIMLOT.

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des Administrateurs et membres du Comité de Direction de la Régie Communale Autonome au 31/12/18 :

Le Président : GOBERT, Jacques
Le Vice-Président : WIMLOT Laurent

L'Administrateur :

➤ SPOTO, Sergio

Le Secrétaire : ANKAERT, Rudy

Le Trésorier : MEZHOUD, Mehdi

La Directrice : BAIO, Stefana

5 Tenue des séances et délibérations du Comité de Direction / Bureau Exécutif

Le Comité de Direction s'est réuni à raison de 5 séances en 2018 les 23 février, 30 mars, 20 avril, 25 mai, 15 juin.

Le Bureau Exécutif s'est réuni à raisons de 4 séances en 2018 les 29 juin, 31 août, 21 septembre, et 21 décembre

6 Composition du Collège des Commissaires – Réviseurs d’entreprises

Le Conseil Communal en sa séance du 26/02/18, a approuvé la décision du Conseil d’Administration de la RCA du 26/01/18 de désigner le bureau JOIRIS-ROUSSEAUX de La Louvière en qualité d’adjudicataire du marché de service « désignation d’un réviseur d’entreprises pour la RCA » pour une durée de trois ans. Madame Alexandra DUPONT et Monsieur Didier CREMER ont quant à eux été désignés en tant que commissaires aux comptes par le Conseil Communal.

7 Autres désignations

Néant

8 Représentations de la RCA

Au-delà des dossiers dont elle a la gestion, la RCA est régulièrement représentée au sein des instances suivantes :

- Commission de rénovation urbaine ;
- Conseil d’Administration de l’asbl Gestion Centre-Ville Centre de Vie ;
- Conseil d’Administration de l’asbl Décrocher la Lune ;
- Comité technique du dossier « Projet de Ville » ;
- Comité de Pilotage « Etangs de Strépy ».

Autres représentations :

- Participation de la RCA au sein du jury « Imaginez votre-ville » ;
- Réunions avec le Centre Régional d’Aide aux Communes (CRAC) ;
- Participation au sein du groupe moteur du projet STRADA ;
- Diverses réunions avec IGRETEC (parking Boch et dossier relatif à la réhabilitation du DEF) ;
- Participation à des réunions dans le cadre de l’aménagement de la Cour Pardonche ;

- Participation à des réunions dans le cadre du dossier URBACT ;
- Participation à des réunions dans le cadre de la filialisation du Théâtre ;
- ...

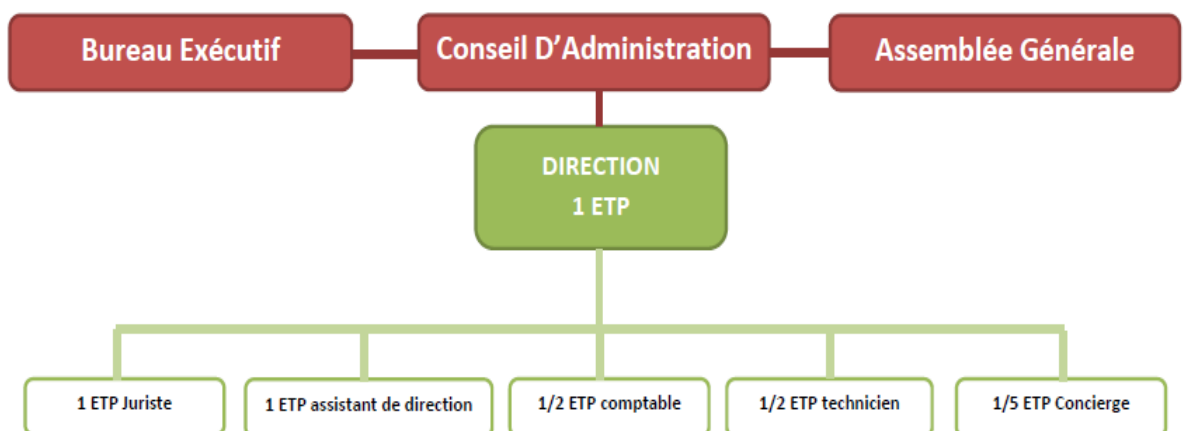
9 Personnel de la RCA

En novembre 2018, la RCA procédait au recrutement de Madame Morena NONCLERCQ, sur base d'un contrat de travail à durée indéterminée.

Au 31/12/2018, l'équipe administrative de la RCA se compose de 4,2 ETP :

- Une Directrice : Stefana BAIO – 1 ETP.
- Une juriste : Morena NONCLERCQ – 1 ETP.
- Un assistant de direction : Anthony LAÏ – 1 ETP.
- Un comptable : Driss DRIOUICHE – ½ ETP.
- Un technicien de chantier : Fabrizio LUONGO – ½ ETP.
- Un concierge : Lionel GRAEFF – 1/5 temps.

Ci-après, l'organigramme de la RCA au 31/12/18



10 **Assurances**

Ethias est le prestataire de service depuis novembre 2017 et ce via un marché conjoint avec la Ville. Le marché de services est conclu pour une période d'un an reconductible trois fois une année. Celui-ci a été reconduit pour l'année 2018.

11 **Comptabilité**

Les comptes 2017 ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 09/11/18. Le Conseil Communal de novembre 2018 a approuvé les comptes et donné décharge aux Administrateurs.

La Fiduciaire LEEMANS a été désignée par le Conseil d'Administration du 27/01/17, en qualité d'adjudicataire du marché « comptabilité » jusqu'en janvier 2021, date à laquelle le marché devra être relancé.

12 **Plan de gestion 2017**

Pour rappel, conformément à la circulaire d'actualisation des plans de gestion du 19 novembre 2009, la Commune qui présente un budget en déficit à l'exercice propre ne respectant pas le déficit admissible (cfr. Circulaire du 19/11/2009 ainsi que la circulaire budgétaire 2014) doit présenter un plan de gestion actualisé incluant de nouvelles mesures conjoncturelles et structurelles permettant de revenir à l'équilibre à l'exercice propre à terme de la trajectoire budgétaire telle que fixée par le Comité de concertation « Etat fédéral – Entités fédérées ».

Le plan de gestion approuvé en 2017 reste d'actualité. Les données seront mises à jour en 2019.

13 **Marchés publics**

En 2018, la RCA s'est inscrit dans différents marchés publics, de services, de fournitures et de travaux tels que :

Marchés de services lancés en 2018

Marchés RCA

- Désignation d'un auteur de projet pour la transformation et la rénovation des bâtiments sis rue de la Loi n° 45-47 et 49 : marché de services attribué au bureau d'architecture A-TRAITS.
- Désignation d'un auteur de projet pour la transformation et la rénovation des rez-de-chaussée commerciaux des bâtiments sis rue Sylvain Guyaux n°46-48 : marché de services attribué au bureau d'architecture A-TRAITS.
- Désignation d'une société en charge de la maintenance de l'alarme intrusion du Chalet des Etangs de Strépy : marché de services attribué à la société AL-TECHNO pour une durée de 4 ans.
- Désignation d'une société en charge de l'entretien des espaces verts du site des Etangs de Strépy : marché de services attribué à la société MASSE et FILS sous forme de « one-shot ».
- Désignation d'un prestataire de services pour l'habillage des vitrines des bâtiments sis rue de la Loi n° 45-47 et 49 : marché de services attribué à Mme Marjorie VANDER MEIREN sous forme de « one-shot ».
- Désignation d'une société en charge de la maintenance gaz et électricité du bâtiment sis Place Mansart n°6: marché de services attribué à la société BTV HAINAUT pour une durée de 4 ans.
- Désignation d'une société en charge de la communication des actions et projets de la RCA: marché de services attribué à la société DYNCOMM pour une durée d'un an.

Marchés conjoints (RCA et filiales)

- Désignation d'un secrétariat social pour la RCA et ses filiales ; marché de services attribué au Groupe S pour une durée de 4 ans.
- Désignation d'une société de gardiennage – ronde de nuit – intervention sur alarme pour la RCA et ses filiales : marché de services à lots attribué à la société FACT GROUP (Lot 1 Point d'Eau et Lot 2 Louvexpo) pour une durée de 4 ans.
- Désignation d'une société de nettoyage pour la RCA et ses filiales : marché de services à lots attribué à la société LAURENTY (Lot 1

- Point d'Eau et Lot 2 Louvexpo) pour une durée de 4 ans.
- Désignation d'une société en charge des contrôles médicaux pour la RCA et ses filiales : marché de services attribué à la société CERTIMED pour une durée de 4 ans.
 - Désignation d'un traiteur pour la RCA et ses filiales: marché de services à lots attribué à :
 - Lot 1 : Services traiteur : Traiteur LIME'S pour une durée d'1 an reconductible 1 fois.
 - Lot 2 : Déjeuner - Sandwichs : Traiteur MATIN DELICE pour une durée d'1 an reconductible 1 fois.

Marchés de fournitures

Marchés RCA

- Désignation d'une société pour l'acquisition de matériel de pêche (site des Etangs de Strépy) ; marché de fournitures attribué à la société BEN & JOHN FISHING.
- Désignation d'une société pour l'acquisition de matériel d'analyse de l'eau (site des Etangs de Strépy) ; marché de fournitures attribué à la société PCE INSTRUMENTS.

Marchés de travaux

- Désignation d'une société en en charge de la fourniture et de la pose de 2 portes RF pour le bâtiment si Place Mansart n°6: marché de travaux attribué à la société STRENS Bernard.
- Désignation d'une société en en charge de la réparation de la toiture plate en zinc du bâtiment si Place Mansart n°6: marché de travaux attribué à la société TOITURE LANZA.
- Désignation d'une société en en charge de l'exécution des travaux de voiries et d'équipements de terrains à urbaniser sis rue du Mineur de Strépy à 7110 Strépy-Bracquenies : marché de travaux attribué à la société WANTY.
- Désignation d'une société en en charge de l'exécution de petits travaux pour la RCA et ses filiales : marché de travaux attribué à la société MIGNONE pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

Marchés en cours

- Marché de services « maintenance et garantie totale » pour le Point d'eau ; marché attribué à COFELY Services en 2015 pour une durée de 10 ans.
- Marché de services « leasing véhicule » pour le Louvexpo ; marché attribué à BELFIUS en 2015 pour une durée de 4 ans.
- Marché de services VILLE-RCA « téléphonie fixe et internet » pour la RCA ; marché attribué à PROXIMUS en 2016 pour une durée de 4 ans ;
- Marché de services VILLE-RCA « coordination sécurité chantiers » pour la RCA ; marché attribué à PS2 en 2017 pour une durée de 3 ans ;
- Marché de services « gestion des locations et syndic » pour la RCA ; marché attribué à Century 21 Services et Commerces en 2015 pour une durée de 4 ans ;
- Marché de services VILLE-RCA « téléphonie mobile » pour la RCA ; marché attribué à PROXIMUS en 2016 pour une durée de 4 ans ;
- Marché de services « notaire » pour la RCA ; marché attribué au Notaire BAVIER en 2014 pour une durée de 4 ans ;
- Marché de services VILLE-RCA « assurances » pour la RCA ; marché attribué à ETHIAS en 2017 pour une durée de 4 ans ;
- Marché de services « fiduciaire » pour la RCA ; marché attribué à la fiduciaire LEEMANS en 2017 pour une durée de 3 ans ;
- Marché de services « communication » pour la RCA et ses filiales ; marché attribué à C9 en 2017 pour une durée de 3 ans ;
- Marché de services « Service de prévention externe » pour la RCA et ses filiales ; marché attribué à ARISTA en 2016 pour une durée de 4 ans ;
- Marché de services « Agence Intérim » pour la RCA et ses filiales ; marché attribué à DAOUST en 2016 pour une durée de 4 ans ;

14 Projets

Lotissement Saint-Julien

Bref historique du dossier

Septembre 2014 : désignation du bureau d'étude ARCEA en qualité d'adjudicataire du marché de service « désignation d'une équipe pluridisciplinaire permettant la réalisation d'un dossier de permis d'urbanisation du site de Saint-Julien ».

Octobre 2014 : désignation du bureau DREA2M en qualité d'adjudicataire du marché de services « réalisation d'une étude d'incidence sur l'environnement ».

Juin 2015 : désignation de l'entreprise ACENIS en qualité d'adjudicataire du marché de service " réalisation d'une étude d'orientation" en sa séance du

Novembre 2015 : réception des résultats de l'étude d'orientation réalisée par ACENIS. Ces résultats ont été transmis à la DG03 pour avis et validation.

Janvier 2016 : réception d'un courrier de la DG03 nous informant qu'une étude de caractérisation couplée à une étude de risques doit être prévue afin d'évaluer l'ampleur et la délimitation de la pollution soulevée dans l'étude d'orientation.

Juin 2016 : réception des résultats de l'étude de caractérisation couplée à une étude de risques. Compte-tenu de la présence de différentes tâches de pollution, la rédaction d'un plan d'assainissement s'avérerait nécessaire.

Septembre 2016 : réception du plan d'assainissement et envoi de celui-ci à la DG03 pour accord.

Janvier 2017 : introduction de la demande de permis d'urbanisation auprès du Fonctionnaire Délégué.

En 2018

Janvier 2018 : Réception de l'accord conditionnel du SPW.

Juin 2018 : Attribution du marché de travaux (réalisation des voiries) à la société WANTY.

Octobre 2018 : Début du chantier pour une durée de 150 jours ouvrables.

La vente des premières parcelles est prévue en 2019.

Projection d'aménagement (Plan permis)



Etat du chantier



Site des Etangs de Strépy -Bracquegnies

En novembre 2016, un bail emphytéotique entre la Ville et la RCA et relatif à la gestion du site des étangs de Strépy entrainé en vigueur pour une période de 50 ans.

En août 2018, un règlement d'ordre intérieur était mis en place et installé aux valves du site.

Chalet des étangs de Strépy-Bracquegnies

Bref historique

Juillet 2016 : désignation de l'association BAIARDO-LATTUCA en qualité de concessionnaire du Chalet des Etangs.

Février 2017 : mise en place de la convention tripartite VILLE-RCA-CPAS destiné à déterminer les modalités et fréquences des tontes et ramassage des déchets sur le site.

Février 2017 : Le Conseil d'Administration marquait son accord sur la réception provisoire du marché de fourniture destiné à équiper l'espace « cuisine » du Chalet.

Avril 2017 : installation d'une enseigne sur la façade latérale du Chalet.

Mai 2017 : désignation de Monsieur Lionel GRAEFF en qualité de concierge du site sur base d'un CDI de 7 heures / semaine.

L'année 2017 se détermine également comme l'année de relance de l'activité pêche sur le site via une collaboration active avec l'asbl des Etangs de Strépy.

En 2018

Mars 2018 : accord de la réception définitive du marché de fournitures relatif à l'installation d'une cuisine professionnelle au Chalet des Etangs.

Toujours en mars 2018, envoi d'un procès-verbal de carence à l'attention des concessionnaires mettant en avant plusieurs manquements.



Avril 2018 : accord de la réception définitive du marché de travaux relatif à l'aménagement du Chalet des Etangs.

Juillet 2018, envoi d'un second procès-verbal de carence à l'attention des concessionnaires confirmant les manquements précédemment invoqués.

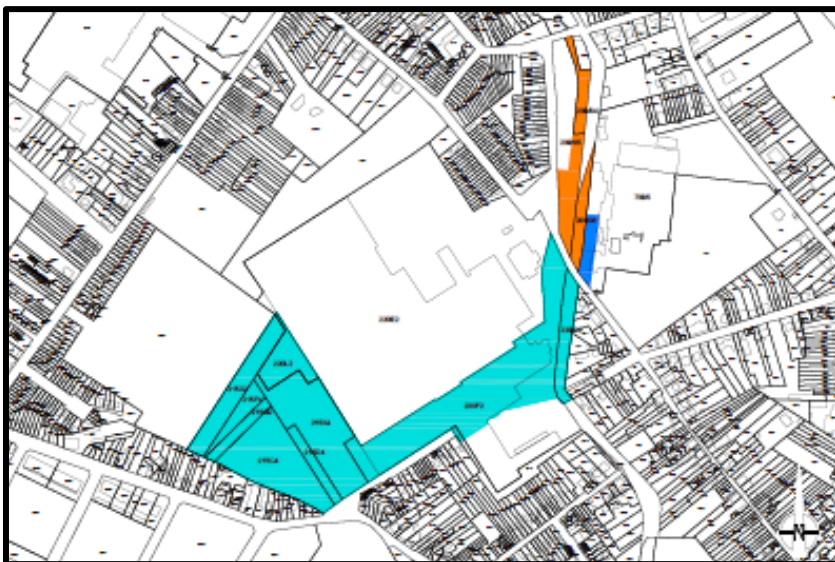
Contournement Est

Bref Historique

14 décembre 2015 : le Conseil Communal de la ville de la Louvière décidait d'acquérir à l'amiable différentes parcelles appartenant à la SA Viwa/Vieux Waleffe. Cette opération s'inscrit dans le cadre du contournement-est de la Ville et proposait que la RCA intervienne comme facilitateur de projet en acquérant les terrains et ensuite en les revendant à la Ville.

Juillet 2016 : les parcelles (lot 1 et 2) ont été acquises en juillet 2016, par la RCA et revendue à la Ville en décembre 2016.

Mars 2017 : le Conseil d'Administration marquait son accord sur l'acquisition d'une nouvelle parcelle (lot 3 - sous forme de levée d'option) et ce toujours dans le cadre du contournement est de la Ville.



En 2018

Janvier 2018 : le Conseil d'Administration marquait son accord sur la revente, à la Ville, de la parcelle (lot 3) précédemment acquise par la RCA.

Mars 2018 : le Conseil d'Administration marquait son accord sur l'acquisition d'une nouvelle et dernière parcelle (lot 4).

Notons que la revente, à la Ville, de cette ultime parcelle, est prévue dans le courant de l'année 2019.

Maternités commerciales

Bref Historique

Juin 2017 : lancement de l'appel à candidats pour l'Installation d'une maternité commerciale au n°6 de la Place Mansart. Attribution de la location à Mme Hellinckx et son enseigne « L'Ere du Vrac ».

En 2018

Mai 2018 : attribution de la location du second local de la Place Mansart à Mme Lombardo et son enseigne « La Bolinette ».

Novembre 2018 : suite à la réception des travaux du bâtiment sir rue Kéramis n°26, destiné à accueillir deux nouvelles maternités commerciales, le Conseil d'Administration a fixé les conditions de location de la manière suivante :

- ✕ Application des loyers progressifs resterait d'application les trois premières années sur les bases suivantes :
 - ⇒ 40 % du loyer de base durant la 1^{ère} année ;
 - ⇒ 50 % du loyer de base durant la 2^{ème} année ;
 - ⇒ 75 % du loyer de base durant la 3^{ème} année ;
- ✕ Loyers suivants :
 - ⇒ 1.000 € pour 120 m² ;
 - ⇒ 600 € pour 55 m².

L'appel à partenariat est lancé fin d'année 2018 par l'intermédiaire de l'agence immobilière Century 21 Services et Commerces.



IV COMPTES ANNUELS 2018

		Ex. 2018 Rep 2018 → Clô 2018 01/01/2018 - 31/12/2018	Ex. 2017 Rep 2017 → Clô 2017 01/01/2017 - 31/12/2017
ACTIFS IMMOBILISES		21.812.039,14	22.084.930,78
I. Frais d'établissement	20/28		
202100 AUTRES FRAIS HALL DES EXPOS	20	47.795,00	47.795,00
202109 AMTS S/AUTRES FRAIS HALL DES EXPOS		(47.795,00)	(47.795,00)
II. Immobilisations incorporelles (ann. I; A)	21		
214000 LOGICIELS	21	3.104,15	3.104,15
214900 AMTS S/ LOGICIELS		(3.104,15)	(3.104,15)
III. Immobilisations corporelles (ann. I; B)	22/27	21.773.966,94	21.859.364,78
A. Terrains et constructions	22	7.382.704,23	7.774.077,10
221002 CONSTRUCTION HALL DES EXPOS		9.373.314,26	9.373.314,26
221900 AMTS S/CONSTRUCTION		(2.665.532,07)	(2.290.599,52)
223500 VAL D'ACQU. TERME RENONCIATION ACCESSION		724.243,00	724.243,00
223900 AMTS SUR AUTRES DROITS REELS		(49.320,96)	(32.880,64)
B. Installations; machines et outillage	23	503.723,62	605.170,41
234000 MATERIEL LOUVEXPO		873.630,06	873.630,06
239000 AMTS S/MATERIELS ET INSTALLATIONS		(369.906,44)	(268.459,65)
C. Mobilier et matériel roulant	24	18.819,43	16.334,21
240000 MOBILIER DE BUREAU		73.643,95	73.643,95
240100 MATERIEL DE BUREAU		2.704,73	2.704,73
240200 MATERIEL INFORMATIQUE		1.026,35	13.681,81
240400 MATERIEL ETANG STREPY		4.961,49	
240409 AMORT S/MATERIEL ETANG STREPY		(89,71)	
240900 AMTS S/MOB. ET MAT. DE BUREAU		(63.427,38)	(73.696,28)
D. Location-financement et droits similaires	25	12.575.081,68	13.129.964,40
251000 DROIT D'EMPHYTEOSE CENTRE AQUATIQUE		16.807.070,00	16.807.070,00
251001 TRAVAUX RENOVATION CENTRE AQUATIQUE		320.901,35	320.901,35
251900 AMTS S/DR. EMPHYTEOSE CENTRE AQUATIQUE		(5.092.923,20)	(4.583.668,98)
251901 AMORT S/ AMENAGEMENTS CENTRE AQUATIQUE		(96.270,42)	(64.180,28)
252000 DROIT D'EMPHYTEOSE ETANG STREPY		676.918,03	676.918,03
252010 DROIT D'EMPHYTEOSE TERRAIN ETANG STREPY		1,00	1,00
259251 AMORT S/DT EMPHYT ETANGS STREPY		(40.615,08)	(27.076,72)

		Ex. 2018 Rep 2018 → Clô 2018 01/01/2018 - 31/12/2018	Ex. 2017 Rep 2017 → Clô 2017 01/01/2017 - 31/12/2017
E. Autres immobilisations corporelles	26	685.901,13	333.818,66
260100 AMENAGEMENTS CENTRE AQUATIQUE		662.272,97	235.269,51
261200 AMENAGEMENTS HALL EXPO		205.838,02	205.838,02
261209 AMORT S/ AMENAGEMENTS HALL EXPO		(84.942,24)	(61.914,99)
261900 AMORT S/AMENAGEMENTS CENTRE AQUATIQUE		(171.999,17)	(126.131,65)
262000 IMMEUBLES DONNES EN EMPHYTEOSE		281.200,00	281.200,00
262001 IMMEUBLES DONNES EN EMPHYTEOSE - AMENAG.		1.034.120,56	1.034.120,56
262050 AMENAGEMENTS ETANGS STREPY		88.088,61	84.907,76
262059 AMORT S/AMENAGEMENTS ETANG STREPY		(17.185,60)	(8.343,56)
262100 AMENAGEMENT TRAVAUX PLACE MANSART		3.558,60	3.558,60
262900 AMTS S/IMMEUBLES DONNES EN EMPHYTEOSE		(1.315.320,56)	(1.315.320,56)
264000 OEUVRE D'ART		1.000,00	1.000,00
269262 AMORT S/AMENAG PLACE MANSART		(730,06)	(365,03)
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	607.736,85	
270010 IMMOB EN COURS RUE SYLVAIN GUYAUX 46-48		279.225,00	
270015 IMMOB EN COURS TRAVAUX LOUVEXPOS		39.635,39	
270020 IMMOB EN COURS RUE KERAMIS		288.876,46	
IV. Immobilisations financières (ann. I; C et II)	28	38.072,20	225.566,00
280000 PARTICIPATIONS S.C.R.L. POINT D'EAU		375.000,00	375.000,00
280001 PARTICIPATION POINT D 4EAU			(187.500,00)
280010 PARTICIPATIONS S.C.R.L. LOUVEXPO		75.000,00	75.000,00
280011 PARTICIPATION LOUVEXPOS K NON APPELE		(37.500,00)	(37.500,00)
280900 REDUCTIONS DE VALEUR ACTEES		(375.000,00)	
288012 PARTICIPATION IGRETEC		6,20	
288400 CAUTIONNEMENT - SECRETARIAT SOCIAL		566,00	566,00
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	3.507.495,84	4.513.384,78
V. Créances à plus d'un an	29	577.412,69	562.044,21
B. Autres créances	291	577.412,69	562.044,21
291000 CREANCE CENTRE HABITAT		540.000,00	522.000,00
291100 CREANCE CRAC CONV. 24/05/2011		37.412,69	40.044,21
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	1.126.095,46	416.249,18
A. Stocks	30/36	1.126.095,46	416.249,18
350004 PROJET ST JULIEN		557.447,89	387.422,00
350006 PROJET LONGTAIN			28.827,18

		Ex. 2018 Rep 2018 → Clô 2018 01/01/2018 - 31/12/2018	Ex. 2017 Rep 2017 → Clô 2017 01/01/2017 - 31/12/2017
350007	PROJET R. CHOCOLATIERS CONTOURNEMENT	14.803,08	
350008	PROJET RUE ALBERT 1ER	188.994,18	
350009	IMMEUBLE RUE DE LA LOI	364.850,31	
VII. Créances à un an au plus	40/41	1.227.211,66	2.279.229,22
A. Créances commerciales	40	707.878,60	1.172.658,83
400000	CLIENTS	590.425,13	1.023.124,61
404000	FACTURES A ETABLIR	52.990,38	69.611,01
404100	N.C. A RECEVOIR	36.405,88	
406000	ACOMPTES VERSES	17.165,35	17.165,35
407000	CREANCES DOUTEUSES	64.491,49	64.491,49
409000	REDUCTIONS DE VALEUR ACTEES (-)	(53.599,63)	(1.733,63)
B. Autres créances	41	519.333,06	1.106.570,39
411100	TVA SUR OP. FINANCIERES		17,36
411200	COMPTE COURANT ADMINISTRATION TVA	5.829,12	
411210	TVA A REGULARISER	4.272,75	10.790,27
416200	COMPTE-COURANT VILLE DE LA LOUVIERE	4,00	3,00
416205	COMPTE COURANT LOUVEXPOS	230,34	701,07
416210	CREANCE CENTRE HABITAT		18.000,00
416213	CLIENTS POINT D'EAU		6.468,65
416300	AVANCES O.N.S.S.		14.500,15
416400	CREANCE CRAC CONV.24/05/2011	2.631,52	2.631,52
416503	SUBSIDE REDYNAM CENTRE VILLE A RECEVOIR	25.993,38	25.000,00
416600	SUBSIDES DELEGUE PROGRAMME GDES VILLES		14.157,00
416720	SUBSIDE DE FONCTIONNEMENT A RECEVOIR	480.371,95	1.014.301,37
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53	23.845,81	783.845,81
532000	DEPOT A TERME 091-0128619-26	9.527,78	769.527,78
532010	DEPOT TERME 091-0174073-84 PLAN LOGEMENT	1.458,60	1.458,60
532020	DEPOT TERME 091-0174587-16 DLL3	12.859,43	12.859,43
IX. Valeurs disponibles	54/58	550.523,20	471.007,89
550000	DEXIA 091-0128615-22	417.274,83	245.594,65
550010	DEXIA 091-0174072-83 PLAN LOGEMENT	4.896,22	7.910,15
550030	DEXIA 091-0178110-47 CENTRE AQUATIQUE	67.235,65	16.591,12
550040	DEXIA 091-0179430-09 LL EXPO	48,29	48,29
550050	DEXIA EXPO 091-0178109-46	61.068,21	177.013,15
550090	CPH 126-2070907-27		23.612,76
580000	TRANSFERTS DE FONDS		237,77

		Ex. 2018 Rep 2018 → Clô 2018 01/01/2018 - 31/12/2018	Ex. 2017 Rep 2017 → Clô 2017 01/01/2017 - 31/12/2017
X. Comptes de régularisation	490/1	2.407,02	1.008,47
490000	CHARGES A REPORTER	1.732,02	757,12
491000	PRODUITS ACQUIS	675,00	251,35
Montant total de l'actif		25.319.534,98	26.598.315,56

		Ex. 2018 Rep 2018 → Clô 2018 01/01/2018 - 31/12/2018	Ex. 2017 Rep 2017 → Clô 2017 01/01/2017 - 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		10/15	6.763.894,55
I. Capital (ann. III)	10	552.793,00	552.793,00
A. Capital souscrit	100	552.793,00	552.793,00
100001 FONDS PERMANENT RCA		552.793,00	552.793,00
IV. Réserves	13	55.279,30	55.279,30
A. Réserve légale	130	55.279,30	55.279,30
130000 RESERVE LEGALE		55.279,30	55.279,30
V. Bénéfice reporté	140	1.475.105,42	
140000 BENEFICE REPORTE		1.475.105,42	
Perte reportée (-)	141		(1.588.525,10)
141000 PERTE REPORTEE (-)			(1.588.525,10)
VI. Subsidés en capital	15	7.260.495,14	7.744.347,35
150000 SUBSIDES LOGEMENT CONVENTION 2005-2007		2.622.005,96	2.622.005,96
150501 SUBSIDE HALL DES EXPOS		9.284.943,55	9.284.943,55
150510 SUBSIDE INVESTISSEMENTS FEDER		216.024,81	216.024,81
150511 SUBSIDE INVESTISSEMENTS FEDER		750.452,57	750.452,57
151000 MONT. TRANSF. AUX RES. SUBSIDES LOGEMENT		(2.622.005,96)	(2.622.005,96)
151501 MONT. TRANSF. AUX RES. SUBSIDE HALL EXPO		(2.585.444,95)	(2.214.047,21)
151510 MONT. TRANSF. AUX RES. SUBSIDE FEDER		(122.474,90)	(102.349,92)
151511 MONT. TRANSF. AUX RES. SUBSIDE FEDER		(283.005,94)	(190.676,45)
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	137.851,00	100.000,00
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)	160/5	137.851,00	100.000,00
164000 PROVISION POUR LITIGE DRUEZ		100.000,00	100.000,00
164100 PROVISIONS POUR LITIGE CHAVEE		30.000,00	
164300 PROV POUR LITIGE SINTRA		7.851,00	
DETTES	17/49	15.838.011,12	19.734.421,01
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17	12.536.834,62	13.078.769,50
A. Dettes financières	170/4	37.412,69	40.044,21

		Ex. 2018 Rep 2018 -> Clô 2018 01/01/2018 - 31/12/2018	Ex. 2017 Rep 2017 -> Clô 2017 01/01/2017 - 31/12/2017
1. Etablissements de crédit; dettes de location-financement et as...	172/3	37.412,89	40.044,21
173000 DETTE CRAC CONV.24.05.2011		37.412,89	40.044,21
D. Autres dettes	178/9	12.499.421,93	13.038.725,29
179000 DETTE VILLE EMPHYT.CENTRE AQUATIQUE		11.204.715,00	11.714.020,00
179001 DETTE - INDEMNITE D'ACCESSION		658.403,00	674.863,00
179002 DETTE VILLE EMPHYT.ETANG BRACQUEGNIES		636.303,93	649.842,29
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48	2.227.180,10	5.708.472,06
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	541.933,90	541.891,91
423000 EMPRUNT CRAC CONV.24052011		2.631,52	2.631,52
429000 DETTE VILLE EMPHYT.CENTRE AQUAT. CT		509.305,00	509.305,00
429001 DETTE - INDEMNITE D'ACCESSION		16.460,00	16.460,00
429002 DETTE VILLE EMPHYT.ETANG STREPY CT		13.537,38	13.495,39
C. Dettes commerciales	44	929.936,64	4.931.313,44
1. Fournisseurs	440/4	929.936,64	4.931.313,44
440000 FOURNISSEURS		555.955,67	4.899.585,88
444000 FACTURES A RECEVOIR		373.980,97	230.458,11
444100 N.C. A ETABLIR			1.269,45
D. Acomptes reçus sur commandes	46	45.000,00	45.000,00
460000 ACOMPTES RECUS ST JULIEN		45.000,00	45.000,00
E. Dettes fiscales; salariales et sociales	45	21.043,92	116.762,22
1. Impôts	450/3	2.751,61	97.847,64
451200 COMPTE COURANT ADMINISTRATION TVA			91.432,25
451900 TVA A REGULARISER		2.751,61	6.415,39
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	18.292,31	18.914,58
454000 OFFICE NATIONAL SECURITE SOCIALE		2.697,42	
455210 REMUNERATION DRIOUCHE DRISS			1.008,99
455520 REMUNERATION ANTHONY LAI			2.073,83
455530 REUNERATION BAIO STEFANA			796,65
455540 REMUNERATION GRAEFF LIONEL			355,17
456000 PEC. DE VAC. PERSONNEL DIRECTION		15.594,89	14.007,53

		Ex. 2018 Rep 2018 → Clô 2018 01/01/2018 - 31/12/2018	Ex. 2017 Rep 2017 → Clô 2017 01/01/2017 - 31/12/2017
459400	AUTRES DETTES SOCIALES		672,41
F. Autres dettes	47/48	689.265,64	73.504,49
488000	CAUTIONNEMENTS RECUS EN NUMERAIRE		764,71
488001	CAUTION LOCATIVE ETANG STREPY	4.475,00	4.475,00
488100	SUBSIDE REDYNAMISAT* DECROCHER LA LUNE	256,97	
488105	SUBSIDE REDYNAMISAT* CENTRE VILLE	3.200,00	
488106	SUBSIDE REDYNAMISAT* ASBL CENTRAL	13.000,00	
489000	SUBSIDE VILLE A REMBOURSER		43.152,68
489101	SUBSIDE A VERSER LOUVEXPOS	75.002,00	
489200	COMPTE-COURANT LE POINT D'EAU	6.294,15	12.498,40
489201	SUBSIDE A VERSER POINT D'EAU	375.004,00	
489280	CAPITAL APPELÉ POINT D'EAU A LIBERER	187.500,00	
489900	DETTE - COMMUNE DE LA LOUVIERE	24.533,52	12.613,70
X. Comptes de régularisation	492/3	1.073.996,40	947.179,45
493001	SUBSIDE REDYNAMISATION A REPORTER	115.244,48	
493500	SUBSIDE LOGEMENTS A RECONSTITUER	523.936,50	512.327,23
493504	SUBSIDE PGV - Rue du Moulin	434.815,42	434.815,42
499000	COMPTES D'ATTENTE		36,80
Montant total du passif		25.319.534,98	26.598.315,56

		Ex. 2018 Rep 2018 -> Cl6 2018 01/01/2018 - 31/12/2018	Ex. 2017 Rep 2017 -> Cl6 2017 01/01/2017 - 31/12/2017
COMPTE DE RESULTATS			
I. Produits et charges d'exploitation			
Chiffre d'affaires	70	28.827,18	1.756.664,87
700100 VENTES IMMEUBLES - RUE DU MOULIN			395.640,00
700101 VENTE TERRAIN WALEFFE/LONGTAIN		28.827,18	1.323.172,82
700301 MISE A DISPOSITION SERVICE LOUVEXPO			37.852,05
Autres produits d'exploitation	71/74	3.346.730,77	3.408.324,69
740000 SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT RCA		400.000,00	400.000,00
740001 SUBSIDE LOYER LOUVEXPO		11.856,79	11.621,87
740002 SUBSIDE VILLE DE LA LOUV. CENTRE AQUAT.		509.305,00	509.305,00
740003 SUBSIDES REDYNAMISATION CENTRE VILLE		84.755,52	98.879,54
740004 CORRECTION INDEXATION S/ SUBSIDES		(244,16)	404,13
740005 SUBSIDE CANON PARKING LOUVEXPOS		22.550,00	45.100,00
740006 INDEMNITE COMPENSATOIRE PARKING LEXPOS		16.460,00	32.920,00
740007 SUBSIDE CANON ETANG STREPY		13.848,89	13.823,21
740050 RECUPERATION FRAIS STREPY - ETANGS			364,00
740055 PRESTATIONS & SERVICE VILLE LA LOUVIERE		23.611,54	
740100 CONCESSION CAFETARIA		28.551,27	40.984,97
740150 CONCESSION CHALET ETANGS		19.438,39	13.887,93
740300 RECUP. FRAIS LOUVEXPO		129.642,14	109.038,83
740400 RECUP. FRAIS CIC			(71,40)
740410 RECUPERATION FRAIS L CARRE		4.844,76	
740500 RECUPERATION FR. POINT D'EAU		717.343,02	741.908,25
740600 DROIT D'EXPLOITER POINT D'EAU		33.000,00	33.000,00
740610 DROIT D'EXPLOITER LOUVEXPOS		120.000,00	130.000,00
740640 SUBSIDE A RETROCEDER AUX FILIALES		1.200.000,00	1.200.000,00
740700 INDEMNITE RENONCIATION A ACCESSION		1,00	1,00
747100 SOLDE LOYERS PLACE MANSART APPARTEMENTS		1.716,61	4.122,42
747101 LOYER PLACE MANSART REZ COMMERCIAL		5.850,00	9.900,04
747150 LOYER ETANG		4.200,00	1.750,00
748000 RECUPERATION SINISTRE			7.044,14
749100 RECUP.FRAIS ACTE DE BASE R DU MOULIN			2.340,76
Approvisionnements; marchandises ;) mentions Services et biens divers) facultatives	60/61		
Approvisionnements	60	(28.827,18)	(1.948.652,55)
601000 ACHATS DE FOURNITURES REFACTURES			(12.274,40)
605001 TERRAIN LONGTAIN - WALEFFE			(28.827,18)
605004 AMENAGEMENT ST JULIEN		(170.025,89)	(49.200,00)
605007 ACHAT RUE DES CHOCOLATERS CONTOURNEMENT		(14.803,08)	
605008 IMMEUBLE RUE ALBERT 1ER		(188.994,18)	
605015 IMMEUBLE RUE DE LA LOI		(364.850,31)	
609500 VAR. DE STOCK IMMEUBLES DEST. VENTE		709.846,28	(1.858.350,97)
Services et biens divers	61	(1.214.556,46)	(1.453.630,30)
610005 LOYER CANON ETANGS DE STREPY		(352,52)	
610100 CANON ANNUEL LOUVEXPOS		(11.856,79)	(11.621,87)
610101 CANON ANNUEL PARKING LOUVEXPOS		(23.415,76)	(45.501,83)

EUR

			Ex. 2018 Rep 2018 → Clô 2018	Ex. 2017 Rep 2017 → Clô 2017
			01/01/2018 - 31/12/2018	01/01/2017 - 31/12/2017
610110	LOYERS PLACE MANSART		(1,00)	(1,00)
610200	LOYERS GARDE MEUBLES			(4,12)
610221	LOYERS PHOTOCOPIEUSE LOUVEXPO		(974,48)	(554,26)
610222	LOCATION MATERIEL ET PRESTATION LOUVEXPO		(17.907,94)	(9.579,43)
610223	LOCATION OEUVRES D'ART			(5,00)
610224	LOCATION VOITURES MONDEO 1NFU350		(263,92)	(4.810,65)
610225	LOCATION VOITURES BOXER 1NJ464		(6.108,25)	(7.052,09)
610226	LOCATION VEHICULE RENAULT 1REZ093			(4.951,06)
610227	LOCATION VEHICULE JEEP 1TBH114			(480,76)
610228	LOCATION VEHICULE TOURAN 1TDY983		(8.738,80)	(2.001,55)
611000	ENTR. ET REP. LOCAUX CENTRE AQUATIQUE		(266.217,63)	(312.163,56)
611001	ENTR. ET REP. BAT. LOUVEXPO		(97.477,38)	(108.872,46)
611003	ENTR. ET REP. RESIDENCE S. GUYAUX			125,45
611004	ENTR. ET REP. RESIDENCE RUE DU MOULIN		(250,00)	
611005	ENTR. ET REP. PLACE MANSART		(2.715,07)	(6.657,58)
611006	ENTRETIEN ET REP BAT CHALET/ETANG		(8.714,90)	(194,00)
611007	ENTRETIEN ET REPARATION BATIMENT KERAMIS			2.303,21
611009	FRAIS DE NETTOYAGE LOUVEXPOS			(1.250,00)
611100	ENTR. ET REPARATIONS BAT PL MANSART			(83,07)
611111	ABONNEMENT INFORMATIQUE		(3.731,24)	(252,37)
611112	INFORMATIQUE/HEBERGEMENT SERVEUR		(320,83)	(560,84)
611113	ACHATS LICENCES - REFACTUREE		(9.060,50)	
612000	EAU		(92.656,63)	(109.168,29)
612010	GAZ		(124.373,91)	(116.878,03)
612020	ELECTRICITE		(277.993,53)	(260.771,83)
612100	TELEPHONE		(615,91)	(2.223,99)
612110	MOBILOPHONIE		(241,53)	(28,76)
612130	FRAIS POSTAUX			(40,09)
612150	DEPOT DE MARQUE			(433,00)
612200	LIVRES-BIBLIOTHEQUES-DOC. PROFESS.		(456,00)	(554,09)
612205	FRAIS DE PUBLICATIONS		(1.704,70)	
612210	FORMATIONS PROF.		(400,71)	(424,06)
612300	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU		121,26	(2.780,55)
612401	FOURNITURES LOUVEXPO			(21.135,13)
612501	FOURNITURES ACTIVITES LOUVEXPO 2016			(34.500,51)
613100	ASSURANCE INCENDIE		(9.295,51)	(11.318,32)
613110	ASSURANCE VOITURE		(148,06)	
613115	ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE		(67,50)	
613130	ASSURANCE RC		(11.580,00)	(11.647,50)
613145	ASSURANCE VOYAGE ETHIAS ASSISTANCE		(170,00)	
613190	ASSURANCES DIVERSES			(960,63)
613195	ASSURANCE BRIS MACHINE TOUS RISQUE		(1.543,37)	
613200	FRAIS DE GARDIENNAGE LOUVEXPOS			(19.500,00)
613203	HONORAIRE NOTAIRE GHIGNY		(3.798,27)	
613205	HONORAIRE INTERIM			(5.052,50)

			Ex. 2018 Rep 2018 → Clô 2018	Ex. 2017 Rep 2017 → Clô 2017
			01/01/2018 - 31/12/2018	01/01/2017 - 31/12/2017
613206	HONORAIRES BDO			0,04
613207	HONORAIRES REVISEUR ROUSSEUX		(5.052,50)	(5.000,00)
613209	HONORAIRES AGENCES IMMOB., SYNDIC.		(3.208,43)	(3.894,38)
613210	HONORAIRES SPRL BECF		(18.309,97)	(17.839,34)
613211	HONORAIRES SECRET.SOCIAL GROUPE S		(2.239,49)	(2.075,73)
613213	HONORAIRES HUISSIERS DEGUIDE			(895,34)
613214	HONORAIRES SODEXO - AWARD SERVICES		(16,47)	(12,91)
613219	HONORAIRES VANDER MEIREN MARJORIE		(345,00)	
613220	COTISATIONS PROFESSIONNELLES		(1.003,27)	(1.494,50)
613222	HONORAIRES IDEE -MIX			6.892,17
613223	HONORAIRES NOTAIRE J FRANEAU			(2.422,10)
613224	HONORAIRES NOTAIRE BAVIER		(5.693,24)	(184,92)
613225	HONORAIRES BUREAU LEMAIRE			(2.142,26)
613226	HONORAIRES DANVOYE & CO			(5.305,13)
613227	HONORAIRES UYTENDAELE		(18.078,73)	(20.502,07)
613228	HONORAIRES HUISSIER LEROY- MICHEL			(582,98)
613229	HONORAIRES EQUAL		(6.857,99)	(4.486,44)
613231	HONORAIRES LAURENT STREPENNE		(10.549,62)	(17.794,90)
613235	HONORAIRES HELYX DIGITAL		(16.679,31)	
613239	HONORAIRES DYNCOMM		(9.892,81)	(71.868,88)
613244	HONORAIRE BDO MANAGEMENT		(7.275,60)	(9.478,49)
613245	HONORAIRE ACTUAL IMMO			(12.396,69)
613246	HONORAIRE NOTAIRE BAVIER SPRL			(1.530,17)
613247	HONORAIRE PS2 - BUREAU ETUDE		(1.520,00)	(742,25)
613248	HONORAIRE ASSOC AVOCAT PAQUES-NOPERE			(4.043,26)
613300	FRAIS DEPLACEMENTS DU PERSONNEL		(528,64)	(1.203,74)
613302	CARBURANT VEHICULES			(222,39)
614000	ANNONCES ET INSERTIONS		(362,91)	(9.218,45)
614300	FOIRES ET EXPOSITIONS		(436,13)	(479,34)
614500	CADEAUX A LA CLIENTELE		(34,00)	(450,00)
614600	FRAIS DE RECEPTION		(1.206,75)	(650,49)
614610	FRAIS DE RESTAURANTS			(33,30)
614630	FRAIS DE PARKING			(19,40)
614640	FRAIS DE CAR WASH			(20,00)
617000	PERSONNEL MIS A DISPOSITION CPAS LL		(116.030,52)	(112.158,87)
617010	PERSONNEL MIS A DISPOSITION AC BINCHE		(6.203,90)	(39.987,67)
A.B.	Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	2.132.174,31	1.760.706,71
	Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70		
C.	Rémunérations; charges sociales et pensions (ann. VI; 2) (-)	62	(125.089,71)	(116.329,35)
620000	REMUNERATIONS PERSONNEL DE DIRECTION		(84.238,64)	(94.064,78)
620300	REMUNERATIONS DES MEMBRES DU PERSONNEL		(11.259,39)	(1.585,53)
621000	COT.PATR.ASS.SOC. APPTS (Administration)		(26.376,27)	(25.573,25)
621500	COTISATION PRIME SYNDICALE		(139,65)	
623000	ASSURANCE LOI		124,55	(917,79)
623300	MEDECINE DU TRAVAIL		(214,32)	(157,59)

		Ex. 2018 Rep 2018 → Clô 2018	Ex. 2017 Rep 2017 → Clô 2017
		01/01/2018 - 31/12/2018	01/01/2017 - 31/12/2017
623400	FRAIS DE CAFETARIAT	36,00	(19,56)
623803	CHEQUE-REPAS (Administration)	(1.972,00)	(1.824,00)
623804	CHEQUE REPAS QUOTE PART TRAV.	537,37	497,04
625000	PROV. PEC. DE VACANCES - DOTATIONS	(15.594,89)	(14.007,53)
625100	PROV. PECULE DE VACANCES - REPRISES	14.007,53	21.323,64
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630	(1.129.306,84)	(1.115.865,66)
630222	DOT. AMTS CONSTRUCTION LOUVEXPO	(391.372,87)	(391.372,87)
630223	DOT AMTS AMENAGEMENTS CENTRE AQUAT.		(26.304,39)
630224	DOT AMTS AMENAGEMENTS LOUVEXPO		(23.027,25)
630234	DOT AMTS MATERIEL LOUVEXPO	(101.446,79)	(107.244,53)
630241	DOT AMTS MOB. ET MAT. BUREAU DIRECTION		(546,28)
630242	DOT AMTS MOB. ET MAT. BUREAU LOUV'EXPO	(3.412,91)	(3.779,03)
630249	DOT AMORT S/MAT ETANG STREPY	(89,71)	
630250	DOT. AMTS S/EMPHYTEOSE CENTRE AQUAT.	(509.254,22)	(509.254,22)
630252	DOT. AMTS S/VOITURES EN LOC.-FINT		(8.343,56)
630254	DOT AMORT SUR AMENGAG ETANG STREPY	(14.036,84)	(13.538,36)
630256	DOT AMORT S/ AMENAG CENTRE AQUATIQUE	(32.090,14)	(32.090,14)
630261	DOT AMORT S/ AMENAGEMENTS CENTRE AQUATIQ	(45.867,52)	
630262	DOT AMORT S/AMENAG PLACE MANSART	(365,03)	(365,03)
630263	DOT AMORT S/ AMENAGEMENTS HALL EXPO	(23.027,25)	
630264	DOT AMORT S/AMENAGEMENTS HALL EXPO	(8.343,56)	
E. Réd. de valeur sur stocks; sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations -; reprises +)	631/4	(52.066,00)	(1.733,63)
634000	DOT. REDUCT. VAL. CREANCES 1 AN AU+	(52.066,00)	(1.733,63)
F. Provisions pour risques et charges (dotations -; utilisations et reprises +)	635/7	(37.851,00)	
637000	DOT. PROVIS. AUTR. RISQUES ET CHARGES	(37.851,00)	
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(1.329.747,87)	(1.258.033,45)
640220	TAXE DEVERSEMENT EAUX USEES	(4.804,42)	
640300	PRECOMPTE IMMOBILIER	(70.943,45)	(58.033,45)
640740	SUBSIDE RETROCEDE LOUVEXPOS	(250.000,00)	(250.000,00)
640741	SUBSIDE RETROCEDE POINT D'EAU	(950.000,00)	(950.000,00)
640742	SUBSIDE RETROCEDE DECROCHE LA LUNE	(25.000,00)	
640743	SUBSIDE RETROCEDE LA LOUVIERE CENTRE V	(16.000,00)	
640744	SUBSIDE RETROCEDE ASBL CENTRAL	(13.000,00)	
{ Bénéfice d'exploitation (+)	70/64		
{ Perte d'exploitation (-)	64/70	(541.887,11)	(731.255,38)
II. Produits financiers	75	484.217,64	698.139,39
750000	INTERETS S/ CREANCE CRAC CONV 24052011	364,43	174,18
753100	SUBSIDE PGV-RUE DU MOULIN		209.736,28
753210	SUBVENTION SUBSIDE FEDER	112.454,47	116.826,52
753220	SUBSIDE FEDER LOUVEXPO	371.397,74	371.397,41
754000	DIFFERENCES DE PAIEMENT	1,00	
756000	PRODUITS FINANCIERS DIVERS		5,00
Charges financières (-)	65	(948,36)	(648,55)
650000	INTERETS DEBITEURS	(2,26)	(6,05)

		Ex. 2018 Rep 2018 → Clô 2018 01/01/2018 - 31/12/2018	Ex. 2017 Rep 2017 → Clô 2017 01/01/2017 - 31/12/2017
650030	INTERETS S/ DETTES CRAC CONV 24052011	(364,43)	(174,18)
650224	INTERETS S/BELFIUS FORD MONDEO		(43,36)
654000	DIFFERENCES DE PAIEMENT	(7,27)	(105,00)
655400	INTERETS DE RETARD		(63,32)
657000	FRAIS DE BANQUE	(292,00)	(256,64)
658000	MAJORATIONS, INTERETS, AMENDES TVA	(282,40)	
{	Bénéfice courant avant impôts (+)		
{	Perte courante avant impôts (-)		
III.	Produits exceptionnels		
765009	PROFITS DIVERS ET REGUL.		
765010	PROFITS SUR CREANCES CLIENTS		
766000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
766100	ABANDON DE CREANCE VILLE L.L		
	Charges exceptionnelles (-)		
661000	REDUCT. VAL. EXC. IMMO. FINANCIERES		
662000	DOT. PROV. PR. RISQUES ET CHARGES EXC.		
662100	UTILISATIONS. PROV. PR. RISQ. ET CH. EXC		
664001	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
664005	INDEMNITE DE RUPTURE XCELLENT		
664009	PERTES DIVERSES ET REGUL.		
{	Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)		
{	Perte de l'exercice avant impôts (-)		
IV.	Impôts sur le résultat (-) (+)		
{	Bénéfice de l'exercice (+)		
{	Perte de l'exercice (-)		
{	Bénéfice de l'exercice à affecter (+)		
{	Perte de l'exercice à affecter (-)		

		Ex. 2018 Rep 2018 → Clô 2018 01/01/2018 - 31/12/2018	Ex. 2017 Rep 2017 → Clô 2017 01/01/2017 - 31/12/2017
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
I.	Produits et charges d'exploitation		
A.	{ Bénéfice à affecter		
{	Perte à affecter (-)		
1.	Bénéfice de l'exercice à affecter		
	Perte de l'exercice à affecter (-)		
	Perte reportée de l'exercice précédent (-)		
690000	PERTE REPORTEE DE L'EX. PRECEDENT		
D.	1. Bénéfice à reporter (-)		
693000	BENEFICE A REPORTER		
2.	Perte à reporter		
793000	PERTE A REPORTER		

		Ex. 2018 Rep 2018 → Clô 2018 01/01/2018 - 31/12/2018	Ex. 2017 Rep 2017 → Clô 2017 01/01/2017 - 31/12/2017
Reclassement bilantaire			
Compte original:416000 Compte reclassé:489100 Compte original:416100 Compte reclassé:489200 Compte original:451200 Compte reclassé:411200 Compte original:454000 Compte reclassé:416300			